

## ACTUALITES

A la suite de la contestation menée par FO et UNSA, le Tribunal d'Instance de Lyon a **annulé les élections qui ont eu lieu le 12/12/2016**.

La conséquence immédiate de ce jugement est que **les mandats CE et DP créés suite à cette élection n'existent plus**. Il n'y a donc plus, à ce jour, ni Comité d'Entreprise, ni Délégués du Personnel sur la Région Midi-Pyrénées. Seuls demeurent les mandats syndicaux ci-dessous. Ils ont la capacité et compétence pour vous informer, vous orienter et vous défendre si vous en avez besoin.

Ils restent en place jusqu'aux prochaines élections, qui ne pourront être organisées que lorsque le Protocole d'Accord Préélectoral aura à nouveau été négocié par les instances syndicales – **ce qu'on espère rapidement dans l'intérêt de TOUS les salariés**, et cette fois exempt des « non-conformités » repérées par le Juge.

**Il n'existe à ce jour ni CE ni DP**. Les anciens mandats, correspondant aux élus par filiale, ne sont pas forcément réactivés. Une « bataille juridique » a actuellement lieu pour éclaircir ce point, mais personne ne sait encore quelle en sera l'issue.

**Il n'y a donc actuellement ni réunions CE, ni DP, ni budget de fonctionnement versé, ni d'ASC (activités sociales et culturelles), et aucune heure de délégation CE et DP ne peut être prise**. Quoiqu'il en soit, même si les anciens CE et DP par filiale pouvaient reprendre, cela n'est pas satisfaisant pour les salariés de certaines filiales, qui ne disposaient pas ou quasiment pas d'ASC, et de représentations du personnel adaptées à leur taille et problématiques – notamment AKKA Services.

**Si vous n'avez rien compris au tract de FO du 28/02/17, ou au message de la Direction, que vous voulez en savoir plus, vous pouvez nous contacter, nous rencontrer.**

## LES DELEGUES ET REPRESENTANTS SYNDICAUX CGT AKKA MIDI-PYRENEES RESTANT EN PLACE

<p><b>Youssef FAHER</b> <i>Ingénieur Opérationnel AEC</i></p>	<p><b>Catherine QUEMENER</b> <i>Consultante EKIS</i></p>	<p><b>Franck LABORDERIE</b> <i>Ingénieur Opérationnel AKKA IS</i></p>	<p><b>Camille FAYNOT</b> <i>Technicienne Supérieure AEC</i></p>
			
<p><b>Délégué Syndical CGT</b> <b>Membre CHSCT AEC</b></p>	<p><b>Déleguée syndicale CGT</b> <b>Secrétaire du CHSCT EKIS</b></p>	<p><b>Délégué Syndical CGT</b></p>	<p><b>Représentante Syndicale au CET</b> <b>Représentante Syndicale Commission</b> <b>Egalité Pro</b></p>
<p>Youssef.faher@akka.eu</p>	<p>Catherine.quemener@akka.eu</p>	<p>Franck.laborderie@akka.eu</p>	<p>Camille.faynot@akka.eu</p>